

Projet de Délibération du Comité

Assemblée générale du 22 juin 2026

Date de convocation : Mardi 16 juin 2026 Date d'affichage : Mardi 16 juin 2026

Membres	En exercice	143	Vote	Pour	
	Présents			Contre	
	Pouvoirs			Abstention	
	Votants			Total	

Objet : Commission Consultative Paritaire - modification du nombre de délégués.

Le Président rappelle aux membres de l'Assemblée que, par délibération du 5 novembre 2015, le Comité a créé la Commission Consultative Paritaire.

Il indique que 18 EPCI sont adhérents du SICECO.

Conformément au principe de parité qui régit cette commission, il convient de proposer un nombre égal de délégués du Syndicat.

Suite à la réunion du Bureau du 8 juin 2026, le Président suggère la liste suivante :

- Parmi les membres du Bureau :

Lionel HOUEE	

- Parmi les membres du Comité :

Après en avoir délibéré,

Le Comité décide :

→ d'approuver la liste des délégués établie ci-dessus

Dijon, le
Le Président du SICECO



Pascal Grappin

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE

en application du Code Général des Collectivités Territoriales
après dépôt en Préfecture et publication ou notification